

Communiqué de presse

- Réforme des collectivités -

Ce que doit le gouvernement aux Seinomarins : Le compteur tourne !

Depuis plusieurs années, Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime et la majorité départementale alertent les membres du gouvernement sur le montant des transferts de charges non compensés. Aujourd'hui à cette dette du gouvernement va s'ajouter le manque à gagner de la réforme de la taxe professionnelle.

Depuis 00h00 ce jour, un compteur installé sur la façade de l'hôtel du Département à Rouen, tourne exactement à la même vitesse que le montant de la dette du gouvernement à l'égard du Département de Seine-Maritime augmente.

La somme a été démarrée à 238 195 040,00 € et égrène 139 € par minute.

Entouré des phrases :

**Ce que doit le gouvernement aux Seinomarins
238 195 040,00 €
Non à l'affaiblissement des services publics locaux
OUI à un Département 100% utile**



Contact Presse :

Attachée de presse : Camille Delamare / Port : 06 74 35 26 07 / camille.delamare@cg76.fr
Directeur de la Communication : Pierre Bouho / Port : 06 80 58 59 68 / pierre.bouho@cg76.fr